

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

Pourquoi des sportifs belges changent-ils de fédération?

Analyse de différentes politiques sportives en
Belgique sous forme de podcasts

Auteur : Eline Fauconnier
Promoteur(s) : Olivier Standaert
Lecteur(s) :
Année académique 2021-2022

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon promoteur Olivier Standaert pour sa disponibilité et son ouverture par rapport au sujet que j'ai choisi.

Merci aussi à mes proches qui ont contribué activement à la réalisation de ce travail : Emile pour les logos et infographies, Fanny pour ses relectures, ainsi qu'Albert et Béatrice pour m'avoir mis à disposition un local où je pouvais avoir une connexion Internet.

Enfin, je remercie Thibault d'avoir récupéré mes documents lorsque mon ordinateur a rendu l'âme, mes parents pour leur inconditionnel soutien ainsi que Pauline, toujours là quand il faut.

Sommaire

Introduction.....	1
Partie 1 : éclairer et contextualiser le sujet traité en montrant l'expertise acquise	2
1.1. La place du sport au sein des structures politiques belges.....	2
1.1.1. Niveau national.....	3
1.1.2. Flandre	5
1.1.3. Fédération Wallonie-Bruxelles.....	5
1.1.4. Région wallonne	6
1.1.5. Communauté germanophone	6
1.2. Différentes conceptions du sport	7
1.2.1. Des critères de différenciation	7
1.2.2. Sport de haut niveau	9
1.3. Le processus de professionnalisation du sport.....	12
1.3.1. L'indice SPLISS	14
1.4. Les sports choisis dans le cadre de ce travail	15
1.4.1. Le volley-ball.....	15
1.4.2. Le biathlon	17
1.4.3. Le skateboard.....	18
1.4.4. Le karaté	23
Partie 2 : argumentation des choix effectués	26
2.1. Le sujet global.....	26
2.2. Le choix des sports à traiter	27
2.3. Choix des angles	28
2.3.1. Objectif podium.....	29
2.4. Choix de média.....	30
2.4.1. Le succès des podcasts.....	30

2.4.2. Détermination du format.....	31
2.4.3. Longueur.....	31
2.4.4. Ton et place du narrateur.....	32
Partie 3 : mettre en œuvre une réflexion personnelle critique et prospective implantée dans le champ des pratiques journalistiques.....	33
3.1. Réflexion autour du choix du média.....	33
3.2. L'enjeu des langues.....	33
3.3. L'inclusivité.....	35
3.3.1. La question du handisport.....	35
3.3.2. La diversité des genres.....	35
3.4. Le rapport entre sports et médias.....	35
3.4.1. La question de l'audience.....	36
Conclusion.....	38
Bibliographie.....	39
Annexe.....	48

Introduction

Le monde du sport en Belgique a la particularité d'être communautarisé. Cela signifie que la Communauté germanophone, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Flandre sont libres d'établir des politiques sportives différentes. Parallèlement, régulièrement, des sportifs font le choix de quitter une fédération pour se rendre dans une autre. Pourquoi le font-ils ? Quelles différences peut-il y avoir entre un côté et l'autre d'une frontière ? A quel point les politiques sportives sont-elles différentes entre les Communautés ? Ces interrogations sont le point de départ de ce travail.

Néanmoins, à la place de s'intéresser à la situation de certains sportifs, comme le titre de ce travail laisse à première vue penser, ce mémoire-projet a pour objectif de découvrir et d'interroger les politiques sportives mises en place dans différents sports aux caractéristiques distinctes. Il est conçu comme une série de podcasts dont chaque épisode met l'accent sur la pratique d'un sport en particulier, dans une Communauté, en regard de ce qui est fait dans une autre ou dans les deux autres.

C'est pourquoi cette apostille rappelle d'abord les structures politiques impliquées dans la gestion du sport, avant de mettre l'accent sur la situation en Belgique des quatre sports abordés dans les podcasts, à savoir le volley-ball, le biathlon, le skateboard et le karaté. Ensuite, je reviendrai dans la deuxième partie sur l'évolution de la réflexion qui a mené à la réalisation de ce projet pratique, pour lequel j'explique également les choix que j'ai posés. Enfin, je propose un regard critique sur le concept développé, sur les conditions de production du travail ainsi que sur une éventuelle valorisation.

Les podcasts sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://soundcloud.com/eline-fauconnier>

Partie 1 : éclairer et contextualiser le sujet traité en montrant l'expertise acquise

1.1. La place du sport au sein des structures politiques belges

Un premier constat est que le système sportif belge, dans son organisation, dépend en grande partie du système politique. Selon Zintz (2007), « *l'acteur politique, avec des accents propres dans chaque Communauté, est devenu un acteur majeur de la gouvernance des fédérations sportives* ». Par conséquent, c'est au regard des structures politiques belges qu'il faut aborder la place du sport.

Depuis la première réforme de l'état, en 1970-1971, le sport n'est plus une compétence nationale, mais bien une compétence confiée aux Communautés. Chaque entité, la Communauté Flamande, la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) ainsi que la Communauté germanophone, sont libres de développer des politiques en matière de sport qui leur sont propres, via leurs administrations, Sport Vlaanderen pour la Flandre, l'ADEPS pour la FWB et Sportdienst pour la Communauté germanophone.

Une des conséquences de cette décision est que les fédérations sportives, qui étaient alors obligées d'être établies au niveau national pour pouvoir prétendre à des subsides, ont été obligées de se diviser en autant de fédérations communautaires pour pouvoir conserver leur financement public. Et ce à partir de 1978.

On peut donc affirmer que le sport est une matière morcelée en Belgique, entre le niveau national qui conserve une partie des compétences découlant des instances sportives internationales, les Communautés, la Région wallonne ainsi que les provinces et les communes. Dès lors, commençons par passer en revue le rôle des principales structures politiques et administrations impliquées dans la gestion de la matière sportive.

1.1.1. Niveau national

Le Comité Olympique Interfédéral Belge

Le Comité Olympique Interfédéral Belge est le Comité National Olympique belge, c'est-à-dire la structure nationale qui a pour mission principale la préparation et la sélection des athlètes belges en vue des différentes épreuves olympiques (Thibaut, 2000), ainsi que la coordination et la représentation du mouvement olympique en Belgique¹.

Le COIB est reconnu par le Comité International Olympique (CIO), représentant emblématique du mouvement sportif mondial et principal responsable de l'organisation des Jeux Olympiques (Zintz & Winand, 2013).

Pour autant, les missions du COIB ne se limitent pas au soutien des sports olympiques en Belgique. En effet, il soutient 81 fédérations sportives, représentées au sein de l'Assemblée générale, aussi bien dans les sports olympiques que non-olympiques. Cela représente 30 000 clubs et plus de 2 000 000 de sportifs².

Notons que la limite est parfois fine entre sports « olympiques » et « non-olympiques ». D'une part car les catégories ne sont pas figées. En effet, après chaque édition des Jeux Olympiques, le Comité exécutif du CIO revoit le programme. Il évalue les candidatures de différents sports qui disposent d'une fédération internationale, qui sont pratiqués dans un nombre minimum de pays et qui posent leur candidature pour intégrer le programme olympique (Encyclopaedia Britannica, s. d.). Cinq catégories de critères permettent de départager les candidats : la proposition olympique, la valeur ajoutée pour le mouvement olympique, les affaires institutionnelles, la popularité ainsi que le modèle commercial³. Le skateboard, escalade, baseball, surf et karaté avaient été ajoutés au programme des Jeux Olympiques de Tokyo en 2021. Tous ont été reconduits pour les Jeux Olympiques de Paris en 2024, à l'exception du

¹<https://teambelgium.be/fr/page/a-propos-du-coib#les-partenaires-du-sport-de-haut-niveau>, consulté le 20 juillet 2022.

²<https://teambelgium.be/>, consulté le 16 juillet 2022.

³<https://olympics.com/cio/commission-du-programme-olympique>, consulté le 16 juillet 2022.

karaté. Le breakdance fera, lui, son entrée, mais sans certitude d'être reconduit pour les éditions suivantes⁴.

D'autre part, au niveau belge, certaines fédérations sont responsables à la fois de disciplines olympiques et non-olympiques. La Ligue Francophone de Triathlon (LBFTD), par exemple, regroupe le triathlon, olympique, mais aussi le duathlon, qui ne l'est pas. C'est pourquoi le COIB est aussi impliqué dans l'organisation et l'accompagnement des athlètes pour les Jeux Mondiaux, par exemple, « Jeux Olympiques » des sports non-olympiques (Beauclercq, 2022d).

Les fédérations sportives nationales

Malgré la communautarisation du sport, l'existence de fédérations sportives nationales est obligatoire afin que la pratique du/ des sports en question soit reconnue par les fédérations internationales. En effet, ce n'est pas sous les couleurs d'une région que les sportifs participent aux compétitions internationales, mais bien sous les couleurs de leur pays. Les prérogatives de ces structures faïtières sont la mise en œuvre des règles sportives, l'organisation des championnats nationaux, le dialogue avec les instances internationales et l'envoi des équipes nationales dans les compétitions internationales (Defosse, 2017). Mais ce rôle reste limité, d'autant plus que les fédérations nationales ne sont subventionnées que par leurs fédérations communautaires (Zintz & Winand, 2013).

La commission ABCD

La Commission ABCD, pour Adeps, Bloso (aujourd'hui Sport Vlaanderen), COIB et Deutsche Gemeinschaft est un organe consultatif qui réunit ces quatre acteurs en vue d'améliorer la collaboration entre les différentes communautés ainsi que pour régler d'éventuels conflits entre les fédérations.

C'est à l'initiative de cette structure, créée en 1982, qu'est né le projet Be Gold, en 2004. La mission principale de Be Gold est de « *contribue[r] au*

⁴Notons que le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques, qui est le Comité nommé par l'Etat organisateur pour organiser les Jeux, peut aussi proposer l'intégration d'un sport au programme olympique, auprès du Comité Exécutif du CIO.

développement des meilleurs jeunes talents sportifs avec pour objectif de prester un Top 8 aux Jeux Olympiques et un Top 3 aux Jeux Paralympiques »⁵. Le projet accompagne des jeunes entre 9 et 23 ans à moyen ou long terme, c'est-à-dire en général au-delà de l'échéance de la prochaine olympiade.

Cela passe par la promotion des programmes de détection, l'encadrement professionnel de jeunes tant au niveau des structures que de l'entraînement et de l'encadrement. En quatre olympiades, il a aidé à l'accomplissement de 33 top8 et de huit médailles⁶.

Je reviendrai plus en détails sur Be Gold dans la partie consacrée au sport de haut niveau.

1.1.2. Flandre

Le Gouvernement flamand est responsable de la politique sportive en Flandre. C'est lui qui détermine, par un décret émis tous les quatre ans, les lignes directrices de la politique sportive que Sport Vlaanderen, l'administration indépendante du sport, doit mettre en œuvre en collaboration avec les fédérations.

A chaque nouveau décret, une liste des disciplines sportives pouvant bénéficier de subventions est établie, selon plusieurs critères : prestations, rayonnement du sport au niveau international et national, et la politique sportive de haut niveau des fédérations. Sur base de ces différents critères, les fédérations que Sport Vlaanderen reconnaît (et qui sont au nombre de 72 en 2022) reçoivent ou non des subsides ainsi qu'un label de « topsportfederatie »⁷.

1.1.3. Fédération Wallonie-Bruxelles

La Communauté Française, aussi appelée Fédération Wallonie-Bruxelles, est chargée de la reconnaissance et du subventionnement des fédérations sportives francophones ainsi que de la formation des cadres sportifs, via

⁵<https://www.begold.be/fr>, consulté le 16 juillet 2022.

⁶*ibidem*

⁷<https://www.sport.vlaanderen/sportfederaties/ondersteuning/erkenning-sportfederaties/>, consulté le 16 juillet 2022.

son ministère des Sports ainsi que via l’ADEPS (l’Administration générale du Sport). Cette dernière est chargée d’appliquer la politique sportive initiée par le ministère des Sports. Elle décrit sa principale mission comme suit : « *de promouvoir, d’organiser, d’encourager et d’encadrer des activités physiques et sportives auprès de la population francophone de Wallonie et de la Région de Bruxelles-Capitale* »⁸. Cela passe par le développement du sport pour tous, l’organisation et l’accompagnement du sport de haut niveau, le soutien financier à d’autres opérateurs sportifs comme les fédérations sportives ainsi que l’amélioration de l’encadrement et de la gestion du sport⁹. La Fédération Wallonie-Bruxelles reconnaît 61 fédérations.

1.1.4. Région wallonne

La communautarisation de la compétence sportive n’est pas entièrement effective au sud du pays. En effet, étant donné que les infrastructures sportives sont une compétence régionale, elle est confiée à la Région wallonne. Deux Ministres francophones et une Ministre germanophone sont donc en charge de la politique sportive au sud et à l’est du pays : Valérie Glatigny (MR) en Fédération Wallonie – Bruxelles, Adrien Dolimont (MR) en Région Wallonne, ainsi que Isabelle Weykmans (PFF) en Communauté germanophone.

1.1.5. Communauté germanophone

La Communauté germanophone est responsable de la politique sportive sur les territoires de la région de langue allemande. C’est la Leitverband des Ostbelgisches Sports (LOS) (l’Association dirigeante des Sports de l’Est) qui est responsable de la mise en œuvre de la politique sportive sur le territoire de la Communauté¹⁰. Dix-sept fédérations sportives sont reconnues, pour un total de 259 clubs et 21430 membres d’une association sportive¹¹.

⁸www.sport-adepts.be, consulté le 16 juillet 2022.

⁹*ibidem*

¹⁰www.dgsport.be, consulté le 16 juillet 2022.

¹¹<https://ostbelgien.inzahlen.be/dashboard/ostbelgien-in-zahlen/sport--kultur-und-medien>, consulté le 17 juillet 2022.

Par ailleurs, la Communauté germanophone développe des accords bilatéraux avec la FWB pour les matières sportives qui ne sont pas de son ressort (Zintz et Winand, 2013).

1.2. Différentes conceptions du sport

1.2.1. Des critères de différenciation

Comme les Communautés ont la liberté de mettre en œuvre leurs propres politiques sportives, et que les fédérations sportives communautaires sont elles-mêmes compétentes pour l'exercice du sport sur le territoire de la Communautés, il existe des différences entre le sport, qu'il soit amateur ou de haut niveau, en Flandre, en Fédération Wallonie-Bruxelles et en Communauté germanophone.

Au niveau politique pour commencer, Thibaut (2000) voit une différence dans la dimension identitaire, qui se reflète sur le sport. Selon elle, « *en Flandre, plus que dans la partie francophone du pays, les sphères politiques et sportives ont compris qu'elles pouvaient avoir des intérêts communs, pour la défense desquels les athlètes de haut niveau deviennent un formidable support de communication pouvant servir à des fins identitaires* ». (p.44)

Thierry Zintz l'expliquait également lors de l'interview¹² que j'ai réalisée le 18 février 2022. Selon lui, « *les francophones sont des latins, les néerlandophones des germains. De manière caricaturale, les francophones prennent un peu les choses à leur aise. Ils partagent plus une idée du sport pour tous, même si le haut niveau est très bien aussi. En Flandre, le sport et la culture de la recherche du résultat, du haut niveau, servent à des fins identitaires. La nation flamande se construit aussi au travers du sport.* »

Le contexte culturel est donc aussi lié à la dimension politique et identitaire. Les différences entre la Flandre et la Wallonie, à ce titre, se marquent lorsqu'on regarde le top 10 des sports les plus pratiqués dans les deux fédérations. Les Néerlandophones et les Francophones n'ont pas tout

¹²Interview de Thierry Zintz, réalisée le 18 février 2022.

à fait les mêmes affinités en matière de sport. C'est ce que l'on voit dans le tableau 1 qui classe les fédérations qui comptaient le plus de membres en 2020, en Flandre et en Fédération Wallonie – Bruxelles¹³.

FWB	Nb. d'affiliés ¹⁴	Flandre	Nb. d'affiliés ¹⁵
Association des clubs francophones de football	186198	Voetbal Vlaanderen	282 981
Association Francophone de Tennis	67455	Vlaamse Wielrijdersbond	166571
Association Wallonie-Bruxelles de Basket	45668	Tennis Vlaanderen	164535
Ligue Equestre Wallonie – Bruxelles	36300	Gymnastiek Federatie Vlaanderen	117579
Fédération Francophone de Gymnastique	34723	Wandelsport Vlaanderen	60977
Ligue Belge Francophone d'Athlétisme	32018	Cycling Vlaanderen	53323
Association francophone belge de golf	26823	Danssport Vlaanderen	43 371
Ligue Francophone de Hockey	25855	Vlaamse Zwemfederatie	43 060
Ligue Francophone de Football en Salle	21993	Golf Vlaanderen	40654
Union Royale des Sociétés de Tir de Belgique Aile Francophone	19833	Paardensport Vlaanderen	40587

Tableau 1 : top 10 des fédérations unisport qui comptent le plus de membres en Flandre et en Fédération Wallonie – Bruxelles, en 2020.

Un autre critère de différenciation est celui des finances. En effet, la reconnaissance des fédérations sportives ainsi que les décrets de subventionnement représentent une grande part du budget des fédérations, et donc de leur capacité à développer différentes politiques sportives

¹³Hormis les fédérations multisports.

¹⁴<https://statistiques.cfwb.be/sport/federations-sportives/nombre-daffilies-dans-les-federations-sportives-reconnues-par-la-fw-b/>, consulté le 16 juillet 2022.

¹⁵<https://www.vlaanderen.be/statistiek-vlaanderen/sport/ledencijfers-sportclubs>, consulté le 14 juillet 2022.

(Zintz, 2007). Par politique sportive, on entend « *un ensemble structuré d'objectifs visant le développement quantitatif (développer le nombre de licenciés) et/ou qualitatif (accès, performance sportive, diversification des publics, réalisation d'objectifs non-sportifs) de la pratique* » (Viollet, 2018, p.60). Or l'endettement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le fait qu'elle n'ait pas de ressource fiscale propre complique l'allocation de budgets aux sportifs de haut niveau. Ainsi, en novembre 2019, il manquait 6 millions d'euros pour pouvoir financer les sportifs francophones de haut niveau proportionnellement au financement flamand (Lefèvre, 2019).

Enfin, les contextes sociaux et démographiques au sud et au nord du pays sont aussi différents. Comme l'expliquait Thierry Zintz lors de l'interview, « *le tissu social en Flandre et en Wallonie est très différent. La densité de population est beaucoup plus grande en Flandre. En Wallonie, c'est très inégal. Donc, dans certaines régions en Wallonie, l'accès à des infrastructures, voire l'accès à un club sportif, est plus compliqué.* »

1.2.2. Sport de haut niveau

Le contexte politique, culturel et économique dans lequel les fédérations sportives évoluent est donc différent entre le nord et le sud du pays. Mais tant en FWB qu'en Flandre, on trouve une recherche de d'amélioration et de développement des pratiques, du management organisationnel et, globalement, du niveau général du sport. Pour cela, chaque Communauté a son dispositif de détection de talents et ses critères d'attribution d'un statut aux sportifs qui peuvent ambitionner d'atteindre un niveau international.

En Flandre

En Flandre, il existe trois statuts différents de sportif de haut niveau, en fonction de l'âge du sportif et de la perspective de le voir réaliser les objectifs de top 8 mondial ou olympique. Le premier est celui de sportif d'élite (*elitesporter*) qui doit prêter au haut niveau à court terme. Le deuxième concerne les jeunes espoirs (*beloftevolle jongeren*), qui doivent à moyen terme prêter au niveau international chez les seniors. Enfin, les talents sportifs identifiés (*geïdentificeerde topsporttalenten*) qui reçoivent

un soutien via un programme de développement et dont il est estimé qu'ils atteindront le niveau international à long terme, soit dans 6 à 10 ans.

Ils étaient près de 2000 à bénéficier de l'un de ces statuts en 2020. 435 élites, 771 espoirs et 756 talents identifiés¹⁶. A noter que la sévérité avec laquelle ces statuts sont accordés fait parfois débat. C'est le cas, récemment, de deux athlètes, Thomas Van der Plaetsen (décathlon) et Isaac Kimeli (5000 et 1000m). Le premier a vu son entraîneur (Michael Van der Plaetsen) se voir retirer sa subvention, tandis qu'Isaac Kimeli, pourtant médaillé aux Championnats d'Europe indoor d'athlétisme en 2021 sur 3000m, s'est vu retirer son statut de sportif de haut niveau (Sporza, 2022a ; Lafort, 2022).

En Fédération Wallonie-Bruxelles

La FWB, elle, distingue quatre statuts. Les espoirs sportifs aspirants (aussi appelés jeunes talents), les espoirs sportifs internationaux (ou espoirs sportifs), les sportifs de haut niveau et, dans un registre un peu différent, les partenaires d'entraînement.

Les espoirs sportifs aspirants sont des jeunes repérés par les directions techniques des fédérations, qui ont réalisé des performances significatives au niveau belge, qui laissent penser qu'ils puissent performer au haut niveau en catégories d'âge puis, dans l'avenir, en senior. Les espoirs sportifs internationaux doivent eux avoir 16 ans minimum et avoir déjà réussi des résultats qui permettent d'augurer des résultats probants en Championnat international. Les partenaires d'entraînement sont des sportifs qui ont été sportifs de haut niveau ou qui, par leur niveau, sont capables d'accompagner un sportif de haut niveau ou d'un espoir sportif international dans sa préparation. Enfin, un sportif de haut niveau est un sportif de plus de 16 ans qui a obtenu des résultats probants dans un championnat significatif toutes catégories ou qui est suffisamment bien classé au niveau européen/ mondial que pour être sélectionné ou

¹⁶<https://www.vlaanderen.be/statistiek-vlaanderen/sport/aantal-topsporters>, consulté le 16 juillet 2022.

présélectionné pour les Jeux Olympiques (*Guide du sport de haut niveau 2021*, s. d.).

Lors de la saison 2020-2021, 1800 francophones bénéficiaient de l'un de ces statuts. C'est beaucoup plus qu'en Flandre, proportionnellement à la population de la Communauté, mais la répartition est très différente. En effet, la FWB compte une grande majorité d'espoirs sportifs aspirants (1296), pour 298 espoirs sportifs internationaux et 191 sportifs de haut niveau. Le rapport entre les différents statuts est beaucoup plus inégal qu'en Flandre.

En Communauté germanophone

La Communauté germanophone dispose de quatre statuts différents pour les sportifs de haut niveau. Un statut pour les jeunes, ainsi que des statuts A, B et C, sachant qu'on retrouve au sein de l'équipe A des jeunes et des adultes qui ont la perspective de participer aux championnats d'Europe, aux championnats du monde, aux Jeux Olympiques ou aux Paralympiques¹⁷. Les athlètes aux statuts A et B disposent d'une aide financière, au contraire des plus jeunes ainsi que des athlètes de niveau C. L'attribution d'un statut se fait en collaboration avec le COIB et la FWB.

Be Gold

Enfin, revenons sur le projet Be Gold. En plus d'être soutenu par leur Communauté, les meilleurs jeunes sportifs peuvent être suivis par le programme national. En 2021, Be Gold a soutenu logistiquement et financièrement :

- 33 projets sportifs (8 en FWB, 18 en Flandre et 7 projets bicommunautaires)
- 25 disciplines sportives
- 6 sports d'équipe
- 470 athlètes : 327 néerlandophones, 143 francophones

¹⁷https://ostbelgiensport.be/desktopdefault.aspx/tabid-3227/6142_read-42860/, consulté le 17 juillet 2022.

A noter, j'y reviendrai dans la partie consacrée au volley-ball, que parmi les 327 néerlandophones, on comptait 133 volleyeurs.

1.3. Le processus de professionnalisation du sport

La question de la professionnalisation du sport est une thématique extrêmement large et abondamment traitée. Elle peut être analysée aussi bien sous les aspects configurationnels, sociologiques, managériaux, sportifs ou encore politiques et juridiques.

Une première définition extensive est proposée par Chantelat. Il définit la professionnalisation comme :

« Un processus de rationalisation des activités sportives, c'est-à-dire la façon dont se structurent les actions collectives en vue de la « production » d'activités sportives. Il s'agit d'un processus à la fois d'ordre sportif, économique-juridique, organisationnel et institutionnel par lequel « l'amateurisme cède le pas à la rationalisation, l'efficacité et à la conduite des actions par projet » (Koski & Heikkala, 1998)¹⁸ » (...) « En termes de sciences sociales, c'est la rationalisation des techniques d'entraînement, la transformation d'une activité gratuite en une activité payante, la rationalisation du fonctionnement organisationnel, la structuration institutionnelle de la profession. » (2001, pp. 17-18).

Bayle, cité par Barbusse (2009), considère, lui, la professionnalisation sous l'angle configurationnel comme un processus en trois temps : recrutement de techniciens, recrutement de personnel administratif, apparition de fonctions managériales. Ce serait un cycle de vie évolutif qui amène à passer d'une structure associative à une structure professionnelle entrepreneuriale. Ce cycle aurait quatre étapes. Premièrement, une première structuration caractérisée par les premiers recrutements administratifs. Deuxièmement, une spécialisation fonctionnelle qui consiste en le recrutement de spécialistes de la communication et du partenariat. Troisièmement, le recrutement de personnes au siège fédéral, qui implique un partage des pouvoirs jusque-là dans les mains d'un acteur dominant. Il s'agit d'une phase de professionnalisation intense dans laquelle le rapport

¹⁸ Koski P., Heikkala J. (1998). Professionalization and Organizations of Mixed Rationales : The Case of Finnish National Sport Organizations, *European Journal for Sport Management*, 1, 7-29.

entre les bénévoles et les acteurs permanents peut s'inverser. Enfin, la professionnalisation quasi-généralisée qui implique une plus grande indépendance par rapport au financement institutionnel. Cette dernière phase peut aussi impliquer une transformation dans la culture associative, du fait des enjeux économiques accompagnant la professionnalisation.

Chelladuraï (2001) propose une perspective encore différente. Il voit la professionnalisation sous l'angle sportif, étant donné qu'il définit le concept comme le processus par lequel les individus atteignent un degré élevé de compétence dans leur activité spécifique. Selon l'auteur, c'est « *la recherche de l'excellence [qui] explique une part importante du processus de professionnalisation et du professionnalisme des sportifs* » (p.114). C'est donc le degré de compétence plus que l'aspect financier qui différencierait les professionnels des amateurs. Les premiers seraient considérés comme experts dans une activité spécialisée, tandis que les seconds seraient novices.

Le processus de professionnalisation aurait ainsi trois temps :

- Premièrement, le « sport pour tous » qui permet de détecter, parmi la masse, certaines personnes qui ont des capacités particulières. Le repérage dépend des participants, mais aussi de la présence d'« experts de l'entraînement ».
- Deuxièmement, le passage à un fonctionnement « sur le mode de l'élite » pour permettre à ceux qui le veulent d'aller plus loin dans la recherche de l'excellence.
- Troisièmement, la recherche de l'excellence implique la recherche de partenaires commerciaux qui puissent y trouver un retour. L'aspect financier peut alors devenir prépondérant. En substance, dans ce cas, les clubs sportifs professionnels ou les fédérations professionnelles ressembleraient à des entreprises (pp.123)

Cela dit, toujours pour Chelladuraï, l'aspect financier n'est pas étranger à la professionnalisation du sport. La recherche de l'excellence a un coût qui, selon lui, se mesure par rapport au coût d'opportunité, soit les avantages et les rémunérations dont les athlètes bénéficieraient en exerçant d'autres activités. Cette idée de parler de la professionnalisation comme coût d'opportunité plutôt que comme rémunération, est intéressante. En effet, la rémunération ne dépend pas entièrement du professionnalisme, mais plutôt

de la médiatisation du sport et de l'intérêt que la population porte un sport. C'est pour cela que des sportifs au haut degré de compétence n'ont pas toujours la possibilité de ne vivre que de leur sport, comme en témoigne la série de portraits réalisés par Philippe Vande Weyer sur des sportifs de haut niveau aux situations financières compliquées (Vande Weyer, 2022b).¹⁹

Quelle que soit la perspective adoptée, la professionnalisation est un processus différencié qui dépend de chaque sport et de chaque contexte national, aussi bien culturel que politique (Zintz, 2007). Pour les petites fédérations sportives, en particulier, la professionnalisation du sport « revêt un caractère « politique » qui résulte de la volonté régulatrice que manifeste le pouvoir politique à l'égard du sport, par ses lois et décrets et par les contraintes administratives qui en résultent », écrivent Derèze & Zintz (2007, p. 150). En effet, c'est à la base par un soutien politique qu'un sport peut se développer, que ce soit dans l'établissement d'infrastructures, la reconnaissance d'une fédération ou un soutien financier, indispensable à la survie des clubs sportifs (Ponse, 2021).

1.3.1. L'indice SPLISS

Pour résumer toutes ces recherches et bien d'autres qui ont été menées sur le sujet, un groupe international de chercheurs, dont fait partie la *Vrije Universiteit Brussel* a mis en place un modèle appelé SPLISS, pour Sports Policy factors Leading to International Sporting Success (Sports Policy factors Leading to International Sporting Success, 2006). Il est constitué de neuf piliers et d'une centaine de « *critical success factors* » qui ont été identifiés comme points-clés pour obtenir une politique sportive de haut niveau performante, au niveau national. Le but du projet est de permettre aux nations de voir comment elles peuvent améliorer leur politique sportive en vue d'améliorer leurs chances de succès, en collaboration avec les instances sportives internationales.

¹⁹Aussi, si l'on considère que le « sport pour tous » est la base de la professionnalisation, le coût d'opportunité peut s'appliquer aux bénévoles, maillons essentiels de la pratique sportive. En témoigne la campagne récente de recherche de volontaires lancée par l'ADEPS. Source : <https://www.sport-adeps.be/index.php?id=8976>, consulté le 26 juillet 2022.

Les neuf piliers sont les suivants :

- Pillar 1: financial support
- Pillar 2: governance, structure and organization
- Pillar 3: sport participation
- Pillar 4: talent identification and development system
- Pillar 5: athletic and post career support
- Pillar 6: training facilities
- Pillar 7: coaching and coach development
- Pillar 8: (inter)national competition
- Pillar 9: scientific research, innovation and technologies

1.4. Les sports choisis dans le cadre de ce travail

1.4.1. Le volley-ball

Le volley-ball est un sport dans lequel les tensions entre les Communautés sont fréquentes. Comme l'explique Thibaut (2000), les deux fédérations communautaires ne partagent pas la même vision en matière de gestion de la Ligue, ce qui a amené des tensions lors de l'établissement des sélections nationales dans les années 1990. Le nombre de divisions nationales avait été réduit à deux.

Mais selon Herman Vleminckx, directeur technique de la Fédération Volley Wallonie-Bruxelles, la collaboration est désormais meilleure²⁰. D'ailleurs, une réforme entamée en 2018 permet aujourd'hui d'avoir quatre divisions nationales avec, dans chaque division, plusieurs séries. Elle permet aux cercles du sud du pays d'être plus vite confrontés aux formations du nord et de pouvoir être mieux préparés lors de progressions dans la hiérarchie (*Compétitions*, s. d.).

Toutefois, le volley-ball reste un sport principalement flamand. En 2020, la Fédération flamande de volley, Volley Vlaanderen, comptait 39400 membres²¹, pour 12 500 affiliés à la Fédération de Volley Wallonie – Bruxelles²². C'est d'ailleurs la Flandre qui domine au sein de la Ligue Homme et de la Ligue Dames, la première division, comme le montre le

²⁰Interview de Herman Vleminckx, réalisée le 15 mai 2022.

²¹<https://www.vlaanderen.be/statistiek-vlaanderen/sport/ledencijfers-sportclubs>, consulté le 14 juillet 2022.

²²<https://statistiques.cfwb.be/sport/federations-sportives/nombre-daffilies-dans-les-federations-sportives-reconnues-par-la-fw-b/>, consulté le 16 juillet 2022.

tableau 2, représentant les équipes ayant participé au Championnat de Ligue Hommes et de Ligue Dames lors de la saison 2021-2022²³. C'est le cas depuis de nombreuses années. Il est même arrivé qu'aucun club francophone ne soit présent, en 1999-2000 par exemple (Thibaut, 2000).

Ligue Hommes saison 2021-2022	Ligue Dames saison 2021-2022
Knack Roeselare	Dk Gent Dames Volley A
VC Greenyard Maaseik	JaracoLvl Genk
Decospan Volley Team Menen	AsterixAvo
Lindemans Aalst	VC Oudegem A
Volley Haasrode Leuven	<u>Charleroi Volley</u>
Tectum Achel	HermesRekkenshop Oostende
Caruur Volley Gent	<u>Tchalou Volley</u>
<u>VBC Waremm</u>	InterfreightBraboAntwerp VT
	Volley SaturnusMichelbeke

Tableau 2 : équipes qui ont pris part au Championnat de première division de volley-ball, chez les Hommes ainsi que chez les Dames, lors de la saison 2021-2022. Les équipes francophones sont soulignées.

En plus d'être proportionnellement plus pratiqué, c'est aussi un sport dans lequel la Flandre investit énormément. Malgré que ce soit le 11^{ème} sport (hormis les fédérations multisports) qui compte le plus de membres en Flandre, il s'agit du deuxième sport dans lequel la Flandre compte le plus de sportifs de haut niveau (162), derrière le football.

Parmi les objectifs principaux de la Fédération Volley Vlaanderen, figure la volonté de professionnaliser le volley et d'élargir le nombre de clubs et de membres²⁴. C'est le cas, puisque la plupart des meilleurs clubs de volley en Flandre sont professionnels²⁵.

En comparaison, en Fédération Wallonie-Bruxelles, ils ne sont que deux sportifs de haut niveau, pour 102 espoirs sportifs aspirants et 13 espoirs internationaux. Configuration similaire au sein de Be Gold, où l'on trouve 142 volleyeurs, tous affiliés à Sport Vlaanderen. C'est une des raisons pour lesquelles je me suis intéressée au volley dans le cadre de mon mémoire.

²³www.volleyscores.be, consulté le 16 juillet 2022.

²⁴<https://volleyvlaanderen.be/onze%20organisatie/beleidsthemas>, consulté le 8 mars 2022.

²⁵*Ibid*

1.4.2. Le biathlon

Le biathlon, qui allie ski de fond et tir à la carabine, est essentiellement pratiqué à l'est du pays, dans les communes de Malmedy, Waimes ainsi qu'en Communauté Germanophone.

En Flandre, le biathlon d'hiver ne fait pas partie d'une fédération et n'existe donc pas sous sa forme institutionnalisée. La FWB ne compte pas non plus, jusqu'ici, de fédération de biathlon, car il n'y a pas assez de clubs ni de pratiquants. Il n'existe que deux clubs, Ski Club de Malmedy et Skieurs Réunis des Hautes Fagnes (SRHF)²⁶. Ils sont reconnus pour le ski de fond mais pas formellement pour le biathlon.

D'ici peu, une fédération francophone pourra être constituée en rassemblant les disciplines de biathlon d'été (ski à roulettes et tir à la carabine), de cross biathlon (course à pied et tir à la carabine) et biathlon d'hiver. Néanmoins, cela n'empêche pas deux biathlètes d'avoir un contrat auprès de l'ADEPS. Lotte Lie, originaire d'Anvers, et Florent Claude (Beauclercq, 2022a).

La présence du biathlon dans deux Communautés est obligatoire pour pouvoir créer une fédération nationale qui soit reconnue. Une règle qui handicape les plus petits sports selon Viktor Krings, Secrétaire général de Belgium Biathlon²⁷. « *La ligue francophone belge de biathlon est au stade de se créer. C'est un premier pas, avant de pouvoir être reconnu et recevoir des subsides. Mais il faut savoir qu'on a actuellement 40 athlètes actifs en biathlon. Si on doit créer dans chaque Communauté une Fédération avec au minimum un Président, un Vice-Président, un Trésorier, un Secrétaire Général et que sais-je encore, il y aura presque plus de fonctionnaires que d'athlètes. Ce n'est pas très productif. Pour des petits sports, c'est beaucoup de capital humain pour peu d'athlètes.* »

Le projet

Si certains biathlètes present au haut niveau depuis 2004, c'est en 2013 que le projet de haut niveau de Belgium Biathlon a connu un coup

²⁶<http://www.fski.be/clubs>, consulté le 17 juillet 2022.

²⁷Interview de Viktor Krings, réalisée le 18 juillet 2022.

d'accélérateur, lorsque l'Allemand Michaël Rösch a fait la demande de naturalisation belge, suite à un conflit avec la fédération allemande²⁸. Il est ainsi devenu le point de référence de biathlètes qui évoluaient jusque-là dans des conditions compliquées, sans stand de tir accompagné d'une piste.

Par la suite, Florent Claude, biathlète franco-belge, a opté pour la nationalité sportive belge, afin de maximiser ses chances de participation au niveau mondial de la discipline. Grâce à ces deux athlètes, la Belgique a pour la première fois été représentée en biathlon aux Jeux Olympiques de Pyeongchang en 2018 (Vande Weyer, 2018).

Les bons résultats de ces deux sportifs, ainsi que ceux d'une génération d'athlètes belges pris dans l'élan des premiers, a permis à cinq athlètes, dont quatre en relais, de participer aux Jeux Olympiques de Pékin. Le résultat (avant-dernière place) avait déçu (Beauclercq, 2022a), même si pour Viktor Krgins, « *il faut se rendre compte des sacrifices qui ont dû être faits pendant deux ans pour pouvoir arriver jusqu'aux Jeux Olympiques. Le nombre de compétitions où il a fallu être présent, faire des résultats avec quatre athlètes etc. Les jeux Olympiques, c'était une forme de reconnaissance et un soulagement de se dire « voilà, nous sommes parmi les 22 meilleures nations mondiales »* ».

Ce relatif échec n'a donc pas empêché le projet de biathlon belge d'être prolongé. D'abord par la création de la piste de biathlon d'Elsenborn, qui a coûté 1,3 million d'euros, financé par la Communauté germanophone, l'ADEPS, la Wallonie et la Province de Liège et inaugurée en juin 2022. Ensuite, par la présence de onze athlètes belges aux Championnats du Monde juniors en mars.

1.4.3. Le skateboard

Les origines du skateboard

La Fédération internationale dans laquelle on retrouve le skateboard est World Skate²⁹. Elle regroupe les sports qui se pratiquent sur petites roues : roller, hockey sur patins, roller derby, skateboard etc. Elle est reconnue par

²⁸ibidem

²⁹<http://www.worldskate.org/>, consulté le 17 juillet 2022.

le CIO, au même titre que Street League Skateboarding, l'organisateur du circuit professionnel de compétitions de skateboard³⁰.

L'histoire du skateboard commence dans les années 50 aux Etats-Unis, comme activité récréative urbaine, un sport de loisir, associé à une « subculture » très populaire auprès des jeunes. La fin des années 70 et début des années 80 représentent une première apogée pour le skateboard qui s'exporte à l'étranger, notamment en Belgique, mais de manière très modeste (SONUMA SA, 1978).

Le début de sa commercialisation et de son institutionnalisation est lancé par la renommée du vrai premier skateur professionnel, Tony Hawk et surtout, au cours des années 90, par l'intégration du skateboard aux X-Games, compétition de sports extrêmes créée par le groupe de télévision ESPN. Les audiences exceptionnelles de la compétition donnent lieu à une explosion de la popularité du sport (Batuev & Robinson, 2018).

Si le nombre de skateurs aux Etats-Unis a été presque divisé par deux entre 2006 et 2011 (10,1 millions VS 5,8 millions), le skateboard trouve un nouveau souffle depuis 2012 et comptait, aux Etats-Unis, 8,87 millions d'adeptes en 2020 (Statista, 2021).

Le processus d'accession aux Jeux Olympiques

C'est en 2016 que le skateboard a été officialisé comme sport olympique, lors des Jeux Olympiques de Rio. Les raisons de l'addition de ce sport étaient en autres que c'est un sport qui plaît aux jeunes, qui est accessible et pour lequel l'intérêt progresse³¹. Par ailleurs, l'addition du skateboard, tout comme l'addition du breakdance au programme olympique de 2024, participent à une volonté de rajeunissement des audiences et de l'intérêt pour les Jeux Olympiques, voulu par le CIO depuis la fin des années 1990 (Batuev & Robinson, 2018).

³⁰<http://www.worldskate.org/skateboarding/news-skateboarding/1515-world-skate-and-street-league-> , consulté le 17 juillet 2022.

³¹<https://www.arisf.sport/mnw-29-skateboarding-in-the-olympics-street-and-park-events-will-debut-in-tokyo-2020>, consulté le 17 juillet 2022.

L'institutionnalisation du skateboard en Belgique

Côté belge, le skateboard est resté très longtemps un sport largement pratiqué hors cadre institutionnel, c'est-à-dire que les organisations, au sens de Gasparini (2003), étaient très peu nombreuses³². Il n'y avait que quelques groupes, niveau premier d'un système social selon Gasparini.

Mais le sport s'est démocratisé ces dernières années, au sens de l'élargissement de l'accès la pratique (Defrance, 1995), qui comporte quatre caractéristiques que l'on retrouve en Belgique :

- La formation d'un goût pour l'activité parmi les groupes longtemps exclus
- Des luttes pour obtenir la possibilité de participer
- La modification des conditions matérielles d'accès à la pratique
- L'entrée de nouvelles fractions sociales, saluée comme une victoire ou perçue comme une « invasion » (pp.42)

En effet, le skateboard, influencé par sa popularité aux Etats-Unis, est revenu à la mode auprès des jeunes et alors que la pratique a longtemps été interdite. Les conditions matérielles d'accès se sont améliorées lorsque les skateurs ont pu s'exercer légalement en rue (discipline du *street*) à défaut d'avoir d'autres infrastructures. Enfin, voyant le retour du skateboard, des anciens pratiquants reviennent et font bénéficier les plus jeunes de leur expérience, tout en participant à la lutte pour l'obtention de meilleurs conditions matérielles, spécialement en FWB. En Flandre, la multiplication des skateparks dans les années 2010 a largement contribué au succès du sport.

Le skateboard en Flandre

Skate Vlaanderen, la Fédération des sports sur petites roues, a décidé d'investir dans le skateboard en 2017, à l'initiative de Ronny Vanderhoydonck, qui a entamé un processus de recherche de coaches, de talents, et de référencement des clubs. C'est grâce à lui et à un coach national que Lore Bruggeman et Axel Cruysberghs ont été repérés et ont pu

³²Organisation : « système social dont l'orientation première est la réalisation d'un projet commun (...) qui suppose d'assurer la coopération et la coordination entre les membres de l'organisation ». (Gasparini, 2003, p.11-12)

participer aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2021. Le projet skateboard, validé entretemps par Sport Vlaanderen, a été renouvelé à plus long terme, à l'issue des Jeux Olympiques (Sporza, 2021). Deux jeunes sont actuellement suivis par Be Gold³³, tandis qu'un groupe d'une dizaine d'espoirs sportifs aspirants entre 8 et 13 ans sont entraînés par un coach des jeunes engagé à mi-temps par Skate Vlaanderen³⁴.

Au niveau des infrastructures, le nord du pays bénéficiait déjà de nombreux modules dans les villes. Les petits skateparks installés dans les villes sont aujourd'hui complétés par le troisième plus grand centre de sport extrême outdoor d'Europe, à Gand, et par un skatepark indoor professionnel en cours de construction à Zemst (Sporza, 2022c).

Actuellement, neuf clubs sont liés à Skate Vlaanderen, pour 1800 participants environ³⁵, mais la pratique hors cadre institutionnel est plus large, selon Skate Vlaanderen, qui a par ailleurs entrepris la création de Belgian Skateboard Association³⁶ (la fédération nationale de skateboard), ainsi que l'organisation des Championnats de Belgique (*"Skateboarden zou in Vlaanderen een heel grote sport kunnen zijn"*, 2020).

Le skateboard en FWB

Du côté de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le skateboard a été ajouté à la Fédération Belge Francophone de Patinage (FBFP) qui, tout comme Skate Vlaanderen, regroupe les sports qui se pratiquent sur petites routes, en particulier le roller.

Mais le développement du sport est beaucoup plus lent qu'en Flandre. En effet, ce n'est que depuis quelques mois que deux bénévoles chargés du développement du skateboard sont entrés au Conseil d'administration de la FBFP. Parmi eux, Daniel d'Hoop, skateur depuis 1978 et ancien propriétaire d'un skatepark à Bruxelles. Il explique que le sport manque encore de beaucoup de choses, à commencer par les infrastructures³⁷. « *Les*

³³<https://www.begold.be/fr/sport/skateboard>, consulté le 14 juillet 2022.

³⁴Interview de Jana Nys, réalisée le 26 juin 2022.

³⁵<https://www.skate.vlaanderen>, consulté le 16 juillet 2022.

³⁶<https://bsa.be/>

³⁷Interview de Daniel d'Hoop, réalisée le 26 juillet 2022.

infrastructures sont encore peu développées. Mons vient de s'équiper d'un skatepark indoor et outdoor à l'initiative du club des Monsters On Wheels, Liège, Louvain-la-Neuve, Namur et Tournai en comptent un petit également. A Strepy-Braquegnies, Aura Brédart, skateuse anciennement suivie par l'ADEPS, a aussi créé son propre skatepark. A Bruxelles aussi il y en a quelques-uns, mais ce n'est globalement pas suffisant. »

Lui, comme son collègue Luc Vandensteene, sont bénévoles et s'investissent en plus de leurs emplois et de leurs vies de famille. Mais ils ont tout de même des objectifs déterminés³⁸. *« Premièrement, développer la formation des moniteurs. C'est essentiel pour pouvoir encadrer des jeunes. Quatre clubs sont affiliés à la fédération et recenser les autres clubs est le deuxième objectif. Troisièmement, aller à la recherche de subsides auprès de l'ADEPS, notamment pour le matériel. Et puis après, on pourra développer une politique sportive de haut niveau, même si pour l'instant personne ne semble être demandeur à ce niveau-là. »*

Sur base de toutes ces caractéristiques, on peut relever plusieurs différences entre la situation du skateboard en FWB et en Flandre, reprises dans le tableau 3.

Critère	Skate Vlaanderen	FBFP
Date d'établissement d'une politique sportive autour du skateboard	2017	2022
Volonté initiale	Trouver des jeunes talentueux qui puissent aller aux Jeux Olympiques à court terme	Développer le sport par la base
Soutien de l'Administration	Oui	En cours de demande
Nombre de clubs de skateboard affiliés à la Fédération	9	4
Organisation d'événements	Oui	Pas encore

Tableau 3 : différences entre les politiques sportives de Skate Vlaanderen et de la FBFP concernant le skateboard.

³⁸ Interview de Luc Vandensteene, réalisée le 28 juillet 2022.

1.4.4. Le karaté

Le karaté est établi au niveau mondial par la World Karate Federation (WKF). C'est elle qui est responsable de l'organisation des compétitions internationales ainsi que de la reconnaissance des différentes disciplines, aussi appelées « styles » de karaté.

La particularité de cet art martial, par rapport au judo ou au taekwondo, réside dans la diversité des styles et des pratiques. Il existe un certain flou autour des particularités des styles, moderne ou traditionnel, formel ou informel, ce qui complique la compréhension du sport par le public (Vakili & Kheslat, 2016).

La question de l'olympisme

La diversité des styles est une des raisons pour lesquelles le karaté n'a pas vraiment trouvé sa place comme sport olympique, selon Vakili et Kheslat. Les auteurs pointent aussi le fait que le sport soit plus pratiqué comme un art ou un moyen d'avoir une bonne santé, plutôt que comme sport de compétition. La situation est un peu similaire à celle du skateboard, à l'exception près que le karaté est un art historique qui possède des traditions fortement ancrées. Ces dernières contrent en partie les velléités d'en faire un sport de compétition (Dubois, 2016).

Par ailleurs, la similitude avec d'autres sports de combat comme le judo et le taekwondo peuvent diminuer la catégorie de valeur ajoutée pour le mouvement olympique, pris en compte dans le processus d'accession aux Jeux Olympiques (Encyclopaedia Britannica, s. d.).

Le karaté en Belgique

Au niveau belge, il existe deux fédérations communautaires. Du côté francophone, il s'agit de la Fédération Francophone de Karaté et des Arts Martiaux Associés (FFKAMA)³⁹. Elle a été créée, sous sa forme actuelle, entre les années 1990 et les années 2000. Du côté flamand, il s'agit de Karate Vlaanderen⁴⁰.

³⁹ <https://www.ffkama.be/home3.asp?ClubID=598&LG=FR>, consulté le 1^{er} août 2022.

⁴⁰ <https://karatevlaanderen.be/>, consulté le 13 août 2022.

Les deux fédérations sont distinctes sur plusieurs points : Karate Vlaanderen regroupe l'ensemble des disciplines liées au karaté, tant celles de compétition que des disciplines de l'art martial traditionnel. A l'inverse, la FFKAMA, bien qu'elle regroupe de nombreux groupes de pratiques différentes, n'est pas l'unique fédération francophone existante. Elle est par contre la seule reconnue par la WKF.

Une autre différence réside dans le statut du sport auprès de son administration. En Flandre, Karate Vlaanderen n'est pas considéré comme une « topsportfederatie ». Cela signifie qu'un(e) karateka ne sera *a priori* pas soutenu par Sport Vlaanderen s'il/elle désire réaliser une carrière professionnelle. Il n'y a d'ailleurs pas de karatéka de haut niveau en Flandre, tandis que la FFKAMA compte 25 athlètes bénéficiaires d'un statut ADEPS : quatre sportifs de haut-niveau, neuf espoirs sportifs et douze jeunes talents.

La situation de la FFKAMA

En 2017, Eddy Quaino et Olivier Mahauden, respectivement Secrétaire général et Président de la FFKAMA ont repris la gestion de la Fédération. « *La Fédération fonctionnait de manière un peu amatrice* », explique Olivier Mahauden, Président⁴¹. « *On a effectué un gros travail administratif pour comprendre ce que l'ADEPS voulait qu'on fasse et se conformer à cela. Ensuite, on a pu prétendre à plus de subsides* ». La perspective de voir un ou plusieurs athlètes se qualifier pour les Jeux Olympiques de Tokyo avait permis à la FFKAMA de bénéficier de budgets supplémentaires, au même titre que les autres sports olympiques.

Dans le même temps, un centre sportif dédié au karaté a été construit Loverval et inauguré en 2021. C'est là que les élites s'entraînent régulièrement (Beauclercq, 2021a).

Ces investissements de l'ADEPS dans le karaté connaissent un coup d'arrêt depuis août 2021, lorsque le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 a confirmé que le karaté ne serait pas au programme à Paris.

⁴¹ Interview d'Olivier Mahauden Président de la Fédération Francophone de Karaté et Arts Martiaux Associés (FFKAMA), réalisée le 26 juillet 2022.

Malgré cela, la saison 2021-2022 a été particulièrement prolifique pour le karaté belge. Les jeunes de moins de 21 ans ont conquis six médailles aux Championnats d'Europe de leur catégories, deux de leurs aînés ont gagné la médaille d'argent aux Championnats d'Europe, et plusieurs ont figuré à des places d'honneur en Premier League, le niveau le plus élevé du karaté mondial (Beauclercq 2021b ; Beauclercq 2022b ; Beauclercq 2022c).

Pourtant, comme l'explique Olivier Mahauden, la Fédération reste encore amatrice. *« Les entraîneurs sont bénévoles. Cela veut dire qu'ils doivent prendre sur leurs congés personnels pour pouvoir se rendre à des compétitions internationales. On était sur le point de signer l'allocation de nouveaux budgets au moment où on a appris que le karaté ne serait pas olympique à Paris. Cela a été dur, très dur, car on a perdu une grosse partie du budget. Il a fallu l'expliquer aux athlètes. »*

Partie 2 : argumentation des choix effectués

2.1. Le sujet global

L'idée initiale était de traiter le sujet de la diversité des politiques sportives en Belgique. Elle est issue du constat qu'un certain nombre de sportifs changent de fédération au cours de leur carrière. L'exemple le plus célèbre est issu de l'athlétisme. C'est celui de Jonathan, Kévin et Dylan Borlée, accompagnés de leur Papa Jacques Borlée et de Camille Laus, qui ont décidé de quitter la Ligue Belge Francophone d'Athlétisme (LBFA) en décembre 2020 (Vande Weyer, 2020b) pour rejoindre la Vlaamse Atletiekliga et le club d'Olympic Essenbeek Halle. Leur décision faisait suite à une série de conflits avec la LBFA (Le Soir, 2020).

Mais au-delà de ce cas particulier, d'autres sportifs décident de changer de fédération pour d'autres raisons. Jaouad Achab (taekwondo) est passé de la Ligue flamande de Taekwondo à la Ligue francophone à l'issue d'une « série de problèmes » qui ne lui « permettaient plus de s'entraîner dans les meilleures conditions » (Vande Weyer, 2020a), le judoka Toma Nikiforov avait quitté la Ligue francophone de judo pour la ligue flamande fin décembre 2018 suite au licenciement de son coach (Paepen, 2019). On peut aussi citer Koen Naert (marathon), qui avait rejoint le club de l'Excelsior (RESC) au sein de LBFA à la suite de la non-reconduction de son contrat auprès de Sport Vlaanderen (Belga, 2015).

Il me semblait alors compliqué d'approcher cette thématique sous forme d'une enquête, qui aurait mélangé des sports différents et des situations personnelles différentes. Par ailleurs, les moyens à mettre en œuvre eurent été trop grands pour pouvoir interroger ces sportifs.

Par conséquent, j'ai décidé d'aborder la question dans l'autre sens, en m'intéressant aux fédérations, sous l'angles des politiques sportives qu'elles mettent en place.

La détermination plus précise du sujet s'est faite de manière plutôt inductive. En effet, je me suis essentiellement basée sur mes connaissances du paysage sportif belge ainsi que sur des observations que j'ai pu en faire

afin d'établir une huitaine de questions transversales qui couvraient l'organisation et le fonctionnement du sport en Belgique. Parmi elles, j'en ai sélectionné quatre :

- Comment les fédérations de nouveaux sports olympiques réagissent-elles à ce nouveau statut ?
- Quelle place pour les sports d'hiver en Belgique ?
- Pourquoi certains sports qui ne sont *a priori* pas le résultat d'un héritage culturel, sont-ils plus pratiqués dans une Communauté que dans une autre ?
- Quelle place pour des sports non-olympiques ?

L'enjeu était alors de trouver la meilleure manière avec laquelle je puisse répondre à ces questions. Comme j'avais conscience que je ne pourrais pas saturer chaque question, j'ai décidé de me focaliser sur un seul sport à développer par question, en imaginant que chacune constitue une catégorie. Et que chaque catégorie puisse être complétée *a posteriori* par la réalisation de podcasts à propos d'autres disciplines (voir *infra*).

2.2. Le choix des sports à traiter

Concernant les nouveaux sports olympiques, la présence de Lore Bruggeman et Axel Cruysberghs lors des Jeux Olympiques de Tokyo en 2021, m'a questionnée sur la politique sportive de *Skate Vlaanderen* et, par extension, sur l'intérêt porté par la Fédération Belge Francophone de Patinage pour le skateboard. C'était d'autant plus intéressant que, contrairement à l'escalade, le skateboard est un sport relativement nouveau en Belgique. Il a donc commencé très récemment à se structurer.

Dans le même ordre d'idée, le biathlon, sport dans lequel cinq athlètes belges ont participé aux Jeux Olympiques de Pékin en février 2022, m'intriguait, étant donné qu'il s'agit d'un sport très régional qui n'est pratiqué que par très peu de sportifs en Belgique, et principalement dans les cantons de l'est. Or la Belge présente aux Jeux Olympiques, Lotte Lie, est flamande.

Le choix du volley-ball pour tenter de répondre à la troisième question s'est effectué dans une dynamique d'enquête et de questionnement autour de trois constats. Le premier est que la première division du Championnat belge, tant chez les hommes que chez les femmes, est en grande majorité constituée de clubs néerlandophones (1/8 chez les hommes, 2/9 chez les dames, voir tableau *supra*). Le deuxième élément, qui m'a particulièrement interpellée, est que tous les jeunes volleyeurs et volleyeuses suivis par le programme Be Gold, et donc considérés comme des athlètes prometteurs avec lesquels la Belgique peut à terme viser un top8 olympique, sont affiliés à la fédération flamande de volley, Volley Vlaanderen. Le troisième élément est que le volley-ball fait l'objet d'une médiatisation importante au nord du pays. La Coupe de Belgique, les matchs importants des équipes nationales ainsi que les play-offs du Championnat sont diffusés sur la chaîne sportive de la VRT, Sporza⁴².

Quant aux sports non-olympiques, la situation du karaté était intéressante d'une part car il s'agit d'un sport qui a fait partie du programme olympique une seule fois, en 2020. D'autre part, car la Belgique et singulièrement la Fédération Francophone de Karaté et Arts Martiaux Associés (FFKAMA) a engrangé d'excellents résultats en 2021 et en 2022, avec plusieurs places d'honneurs en Premier League, la première division de combat, ainsi qu'aux Championnats d'Europe senior (Beauclercq, 2021b ; Beauclercq, 2022b). Aussi, les jeunes karatékas des catégories jeunes destinées aux moins de 18, de 20 et de 21 ans (U18, U20 et U21) ont conquis un total record de six médailles aux Championnats d'Europe de leurs catégories (Beauclercq, 2022c).

2.3. Choix des angles

Une fois que j'ai fait le choix de me concentrer sur un seul sport à la fois, l'angle pour chacun est devenu évident : en fonction du sport, s'intéresser aux raisons qui font qu'il progresse en mettant en perspective la situation d'une Communauté linguistique de départ, par rapport à une autre.

⁴²<https://sporza.be/nl/categorie/zaalsport/volleybal/>, consulté le 27 juillet 2022.

L'inconvénient de la focalisation sur un seul sport, est que ça réduit la possibilité d'aborder avec une vue plus large la réponse à la question transversale. Pourtant cela aurait valu la peine, car l'absence d'un sport dans une Communauté peut être un choix politique de consacrer de l'argent à d'autres projets. Ainsi, concernant les sports d'hiver, si le biathlon est assez présent en Communauté germanophone, Sport Vlaanderen choisit d'investir plutôt dans le patinage ainsi que dans le snowboard. En témoigne l'inauguration de deux pistes artificielles de snowboard à Genk (Sporza, 2022d) ainsi que les réflexions quant à de nouveaux investissements dans le patinage, suite aux deux médailles conquises en shorttrack et en patinage de vitesse lors des Jeux Olympiques de Pékin 2022 (Sporza, 2022b).

2.3.1. Objectif podium

Cela dit, le choix de me limiter essentiellement à un sport par question dans le cadre de ce travail ouvre aussi d'autres possibilités au-delà de ce mémoire.

En effet, l'approche par sport permet d'imaginer une suite à ces quatre podcasts. Je pourrais continuer la série en m'intéressant à d'autres sports, ou en développant les questions transversales que je n'ai pas pu aborder. C'est en fait un véritable média « transcommunautaire » qui pourrait être créé à partir de ces quatre podcasts.

C'est pourquoi j'ai choisi de les regrouper sous la marque « Objectif podium ». Ce nom décrit selon moi assez bien la volonté de s'intéresser aux politiques sportives et de pouvoir appréhender les enjeux de l'accession au haut niveau, en Belgique, par des reportages, enquêtes, mais pourquoi pas aussi par des rencontres et des interviews avec des sportifs.

Les questions transversales permettent d'avoir un aspect sériel et un fil rouge au travers des différents podcasts. C'est pourquoi le titre de ces derniers commence par la question à laquelle ils permettent d'apporter une réponse, suivi de leur ordre d'apparition précédé d'un « # », ainsi que, *a fortiori*, le sport dont il est question.

2.4. Choix de média

2.4.1. Le succès des podcasts

Le choix de réaliser un podcast était presque antérieur à la définition précise du sujet⁴³. Comme le décrit le livre *La petite boîte à outils du Podcast*, c'est un média de plus en plus populaire depuis 2016 (Béjot, 2020).

Le premier à créer des podcasts en France a été ARTE Radio, en 2004. Mais ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard que des médias indépendants (Binge Audio, Louie Media, Studio 404) reprennent l'idée pour faire du format audio leur *core business*⁴⁴. Ils produisent des contenus originaux qui dénotent par rapport à ce que les médias traditionnels proposent en ce qu'ils proposent de donner la voix à des acteurs différents, sur des sujets plus variés et avec de nouvelles approches (*ibid*, p.11).

Néanmoins, aujourd'hui, le podcast est partout. Au sein des médias traditionnels, radiophoniques mais aussi TV et de presse écrite, les podcasts d'information ont de plus en plus de succès (Duriez, 2020). Ils sont aussi présents au sein des entreprises qui trouvent une nouvelle manière de communiquer.

Un élément qui explique l'intérêt porté par différents acteurs pour les podcasts, c'est la facilité et la portabilité du média. Il suffit d'un bon micro, d'écouteurs et d'un programme de montage pour pouvoir traiter de tous les sujets. C'est une alternative idéale au format audiovisuel, pour lesquels tous les sujets ne sont pas adaptés, car difficile à mettre en image. C'est le cas de ce travail.

Toutefois, même en étant de plus en plus populaire, le public reste relativement volatile et restreint. En France, en 2022, selon Méta Média, la majorité de la population n'écoute pas de podcast régulièrement. Et ceux qui en écoutent sont principalement des jeunes des classes supérieures, déjà sur-consommateurs de produits médiatiques (Pimplis, 2022 ; Béjot, 2020).

⁴³Ce qui n'était peut-être pas l'idéal, voire *infra*.

⁴⁴Sans pour autant que l'écosystème économique du podcast ne soit structuré.

2.4.2. Détermination du format

J'ai d'abord voulu réaliser mes podcasts sous format entièrement de reportages, ce qui permettait d'ancrer réellement chaque sujet dans un sport et dans un contexte particulier. Le problème, dans ce cas, était de pouvoir sortir de la description afin d'analyser et de comparer la situation de départ avec d'autres communautés, ou d'autres sports.

Dès lors, j'ai opté pour un format hybride entre le reportage et l'analyse, combinant dans la mesure du possible des interviews de personnes de terrain et des rencontres d'experts du sport traité. Avec tout le regard critique à accorder à ce statut. Ce format me permet d'intégrer les quatre éléments du podcast : la voix du journaliste, la musique, les interviews et les sons d'ambiance.

Pour m'aider à associer tous ces éléments, certains podcasts de l'émission « Transversales » de La Première m'ont aidé⁴⁵. Je trouve que les journalistes parviennent toujours à enchaîner les idées, varier les lieux et les interlocuteurs de manière très fluide, de sorte qu'il n'y a jamais de rupture dans le récit, que ce soit grâce à la musique, au changement d'ambiance ou à la voix du journaliste qui fait évoluer le récit.

2.4.3. Longueur

Je me suis fixée de manière subjective, mais réfléchie, un maximum de 15 minutes, sans déterminer de durée minimum. Et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, le format reportage nécessite du temps au départ, pour poser l'action et permettre de placer l'auditeur dans le contexte. Deuxièmement, le sujet amène à des nuances, des comparaisons et à l'interrogation de plusieurs acteurs afin de développer des choix politiques ou managériaux complexes, qui prennent du temps à être expliqués. Le corollaire de ce dernier point, c'est qu'il ne faut pas que ce soit trop long, au risque de lasser l'auditeur. D'où l'application d'un maximum de 15 minutes, sans pour autant déterminer de durée minimum.

⁴⁵https://www.rtf.be/auvio/emissions/detail_transversales?id=492, consulté le 26 juillet 2022.

2.4.4. Ton et place du narrateur

J'ai rencontré quelques de difficultés à décider du ton avec lequel je voulais créer mes podcasts. C'est surtout ma place, en tant que narratrice, qui a été difficile à déterminer.

Si j'avais été entièrement dans une enquête, j'aurais pu m'inspirer de la série « One Coin, le réseau »⁴⁶ de Trends-Tendances, ainsi que des reportages, « Le quartier nord : derrière les vitrines »⁴⁷, diffusés sur La Première. Dans le premier, le journaliste retrace l'enquête qu'il a menée en détaillant l'évolution de sa réflexion et des avancements des indices. Le journaliste est enquêteur et on le suit presque comme s'il s'agissait d'un récit fictionnel, à la première personne du singulier. Le second est, à l'inverse, un format entièrement basé sur du reportage, où le journaliste raconte aussi son enquête, ses sentiments, ses déambulations dans le quartier nord de Bruxelles. Dans « One Coin », on est dans de l'enquête factuelle, dans « Quartier nord », à l'inverse, on est dans de l'inductif, de l'immersif où le journaliste raconte.

Les deux formats m'intéressaient, mais comme je me situe à la lisière des deux genres, je ne voyais pas comment raconter ma démarche.

C'est donc par défaut que j'ai choisi de me positionner comme narrateur externe, qui raconte à la troisième personne. Toutefois, je ne me suis pas interdit d'ajouter une phrase où je parle en mon nom, dans l'introduction de chaque épisode, pour insister sur le fait que je suis à l'origine de l'entièreté du travail.

⁴⁶<https://open.spotify.com/show/6VphbUrunxi0XjFVRW0YZD>, consulté le 31 juillet 2022.

⁴⁷https://www.rtbf.be/auvio/emissions/detail_le-quartier-nord-derriere-les-vitrines?id=21247, consulté le 30 juillet 2022.

Partie 3 : mettre en œuvre une réflexion personnelle critique et prospective implantée dans le champ des pratiques journalistiques

3.1. Réflexion autour du choix du média

A l'issue de ce mémoire, je constate que le choix du média audio n'était peut-être pas le plus adapté. En effet, j'ai choisi ce média par affinité plus que par correspondance avec le sujet que j'allais aborder.

Or je dois reconnaître que si le média audio s'adapte très bien à des reportages purs, ou à des enquêtes (d'autant plus si elles sont assumées par un narrateur à la première personne), mon travail se situe en fait, à mon sens, entre les deux.

J'ai voulu, dans la mesure du possible, ancrer le sport dans le terrain, pour plonger l'auditeur dans le milieu sportif abordé. Mais l'en extraire n'est pas facile et le passage vers une analyse des enjeux du développement du sport n'est pas facile à assurer. Si l'on se réfère d'ailleurs aux bonnes pratiques de l'enquête, elle doit, dans son écriture, être davantage dans l'information et l'éclairage que dans le reportage (Grevisse, 2017).

3.2. L'enjeu des langues

Comme je m'attaquais aux différentes politiques sportives en Belgique, je savais que j'allais être confrontée à l'enjeu des langues. Je suis partie du principe de la priorité du contenu apporté par les interviewés sur leur langue d'adresse, un argument plutôt préféré par les journalistes flamands que par les journalistes francophones dans l'usage des langues (Vandendaele et al., 2022). C'était en soi un défi dans la mesure où je ne me sens pas toujours légitime d'avoir des discussions en néerlandais dans des domaines que je connais peu. Cette question de la crédibilité est fréquente chez les journalistes francophones (Wynants 2001, cité par Standaert et al., 2020).

D'ordinaire, toujours selon Standaert et al. (2020), quatre attitudes peuvent être adoptées par des journalistes francophones face à des interlocuteurs néerlandophones. Initialement, j'ai adopté la technique de « l'effort supplémentaire ». J'ai préparé, dans le cas du skateboard, mes interviews et pensé la structure du podcast à l'avance afin de ne rien oublier et de ne pas me fourvoyer dans l'utilisation du vocabulaire.

Mais trois obstacles ont mis en péril ce principe de base et l'attitude que j'ai voulu adopter.

Premièrement, la question de la traduction. Étant donné que le podcast n'est pas visuel, au contraire de la télévision, je me suis trouvée coincée. Je voulais éviter de devoir traduire, afin de conserver les propos d'origine des personnes interviewées. Je me suis donc, dans le cas du skateboard, trouvée à réaliser un podcast bilingue. Un concept certes non novateur (voir le podcast Plan B de la RTBF) mais qui complique l'accès à l'information pour les auditeurs, encore plus que les sous-titres qui demandent déjà un certain effort de concentration (Vandendaele et al., 2022).

Deuxièmement, ce principe de « chaque personne parle sa langue maternelle » a rapidement trouvé des exceptions, lorsque j'ai décidé de m'intéresser au biathlon. Il est essentiellement pratiqué en Communauté germanophone, or je comprends quelque peu l'allemand mais je ne parle pas. Je n'avais donc d'autre choix que de demander aux Germanophones de parler français. Cela n'a pas posé de problème. Toutefois, j'eus préféré m'adresser à eux en allemand.

Enfin, j'ai dû adopter, bien malgré moi, l'attitude de l'évitement dans le cas du volley-ball. L'enjeu du podcast est réellement de comparer les milieux flamand et francophone. Par conséquent, le sujet est encore plus compliqué à aborder en interview, dans mon cas, et à comprendre pour les auditeurs. J'ai donc fait le choix de me limiter à des interlocuteurs francophones, ce qui déforce quelque peu le propos.

3.3. L'inclusivité

3.3.1. La question du handisport

Parmi les huit questions transversales que j'avais listées avant de sélectionner les sports auxquels j'allais m'intéresser figurait une question sur la pratique du handisport. J'aurais vraiment bien voulu m'y intéresser et constituer une cinquième catégorie de sports à explorer. La Belgique compte d'excellents sportifs belges en athlétisme, principalement francophones, en tennis de table et en cyclisme, principalement néerlandophones. Il y a donc un double intérêt à s'intéresser au handisport, sportif et politique. Mais la thématique est tellement large qu'il aurait fallu considérablement angler.

3.3.2. La diversité des genres

Dans le cadre de la réalisation de mes podcasts, j'ai été confrontée à des interlocuteurs majoritairement masculin. Etant donné que j'ai en particulier interrogé des dirigeants de club, de fédération, ainsi que des entraîneurs, ce n'est pas étonnant. *Le Soir* a recensé auprès de 36 fédérations sportives le nombre de femmes dans l'administration. En FWB, il est boosté (30%) par la présence d'un quota minimal établi par la ministre des Sports Valérie Glatigny. Mais en Flandre, il est très faible (21%) (Vande Weyer, 2022a). Je me rends compte maintenant que j'aurais pu chercher un peu plus pour trouver des interlocutrices et ainsi veiller à une meilleure parité au sein des podcasts, même si je considère que la parité ne doit pas être un critère de choix des intervenants prépondérant par rapport à leur qualité.

3.4. Le rapport entre sports et médias

Ce travail en témoigne : le terme de sport cache des réalités bien différentes, entre les sports collectifs et individuels, les sports d'hiver et d'été, les sports olympiques ou non-olympiques, les sports plus ou moins institutionnalisés etc.

Mais la couverture médiatique du sport est loin de regrouper toutes ces catégories. C'est principalement le sport professionnel et le « sport-spectacle » qui est diffusé dans les médias en général. Ainsi, selon

Gasparini (2003), « *la médiatisation a créé un fossé entre le sport professionnel, surexposé, et le sport amateur, relégué au second plan. L'absence de professionnalisation apparaît aujourd'hui comme le signe du désintérêt du public et des médias* » (p.27-28).

Derèze (1996) explique plus en détails cette relation d'interdépendance qui existe entre les médias et les institutions sportives :

« Si les médias ont besoin du sport pour occuper l'espace ou la grille de programmes et ainsi « satisfaire » ou « accaparer » des lecteurs et téléspectateurs, les clubs et fédérations ont, de leur côté, besoin de la presse pour leur image de marque, pour leur succès dans le public ou pour leurs tractations commerciales. (...) tous les acteurs sont soumis aux actions et réactions des autres. » (pp.19)

Dès lors, une sorte de cercle vicieux, ou vertueux, selon les sports, peut se mettre en place : les sports les plus populaires sont les plus médiatisés, ce qui contribue à leur popularité, d'autant plus lorsque le contexte national est favorable, grâce à la réalisation de bons résultats dans des compétitions professionnelles d'importance. A l'inverse, lorsque les résultats sont moins bons, l'intérêt populaire diminue, ce qui incite les médias à diminuer leur médiatisation. C'est le cas, notamment, du basket masculin en Belgique.

Par ailleurs, en fonction de chaque contexte national et de grands rendez-vous devenus mondialement incontournables, certains sports sont mis en valeur tandis que d'autres ne sont répercutés que dans la presse régionale. C'est ce que Derèze et Zintz (2007) indiquent : « *A côté de ces sports qui ont la cote, d'autres (parfois largement suivis et médiatisés dans d'autres pays) se développent, vivent plus ou moins tranquillement, survivent avec difficulté ou disparaissent lentement* » (p.148).

3.4.1. La question de l'audience

Ce contexte complexe de rapport entre les médias et le monde du sport ne me laisse pas indifférente. Une des motivations de mon mémoire était aussi, dans une certaine mesure, de briser ce cercle de la médiatisation, en découvrant et en mettant en valeur des sports moins pratiqués ou moins médiatisés, mais qui méritent d'être abordés parce que des projets se

mettent en place, parce que les résultats sont bons ou parce qu'une problématique mérite d'être adressée.

Dans une certaine mesure, c'est une vision idéalisée de la médiatisation du sport amateur. Qui plus est lorsque j'imagine que ce projet de podcasts puisse être continué en m'intéressant à d'autres sports qui répondent aux questions développées.

La question fondamentale est : qui cela va-t-il intéresser ? Un projet comme celui-ci serait-il faisable en-dehors du contexte de ce mémoire ? De manière réaliste, je pencherais pour une réponse négative.

D'un côté, je pense qu'il doit y avoir de la place, dans le paysage médiatique belge francophone pour la réalisation de podcasts de sport au caractère régional, voire local, qui mettraient en valeur des athlètes prometteurs ou des personnalités importantes du sport. De l'autre, tels qu'ils se présentent, je pense que mes podcasts abordent une thématique trop complexe que pour pouvoir plaire.

Il faudrait entre d'autres termes réutiliser le nom de la série, Objectif podium, ainsi que les questions transversales qui amènent un côté sériel, mais repenser le format des podcasts.

Conclusion

Ce mémoire a pour objectif d'explorer les différentes politiques sportives mises en place par les Communautés de Belgique en s'intéressant à quatre sports aux situations particulières : le volley-ball, le skateboard, le karaté et le biathlon.

Plusieurs constats apparaissent au regard des podcasts réalisés. Le premier, général, est que les politiques sportives mises en place dans les Communautés diffèrent effectivement les unes des autres. C'est à la fois un avantage et un inconvénient : dans le cas du volley, ces différences freinent l'établissement d'une politique commune au niveau national. A l'inverse, dans le cas de plus petits sports qui n'auraient pas la possibilité de se développer sur l'ensemble du territoire, cela permet aux Communautés de se développer dans des domaines différents et de permettre ainsi à plus de sports d'être reconnus et à plus d'athlètes de pouvoir exercer leur discipline au haut niveau.

Un deuxième constat est que chaque sport dépend d'un contexte international qui, s'il vient à être modifié, peut impliquer des modifications importantes au niveau national et, dans le cas de la Belgique, au niveau communautaire. C'est flagrant dans le cas du skateboard qui, avant d'être olympique, intéressait peu les pouvoirs publics.

Un dernier constat, lié cette fois aux conditions pratiques de réalisation des productions médiatiques, est qu'il est difficile de penser la réalisation de podcasts sur des sujets relativement abstraits ou techniques, *a fortiori* quand il est question d'interroger des problématiques transcommunautaires.

Par ailleurs, il est clair, à l'égard de ce travail, qu'au-delà des sports les plus médiatisés, d'autres fédérations sportives parviennent à mettre en place des politiques sportives de haut niveau, que cela soit en Flandre, en Fédération Wallonie-Bruxelles ou en Communauté germanophone. Des performances qui ne sont pas toujours autant valorisées que dans d'autres sports.

Bibliographie

Ouvrages, textes scientifiques et articles de presse

- Barbusse, B. (2009). *Le modèle fédéral dans le sport français, un principe fondateur dépassé ?* <https://www.semanticscholar.org/paper/Le-mod%C3%A8le-f%C3%A9d%C3%A9ral-dans-le-sport-fran%C3%A7ais%2C-un-Barbusse/165eec48f17aa3b7c65b65bfde3f53710a98116d>
- Batuev, M., & Robinson, L. (2018). What influences organisational evolution of modern sport: The case of skateboarding. *Sport, Business and Management: An International Journal*, 8(5), 492-510. <https://doi.org/10.1108/SBM-10-2017-0052>
- Beauclercq, G. (2021a, mai 12). *Karaté : La Fédération francophone s'installe à Loverval !* DHnet. <https://www.dhnet.be/sports/omnisports/2021/05/12/karate-la-federation-francophone-sinstalle-a-loverval-L5VFHDFEVJAKZEGO2LE35EE7IA/>
- Beauclercq, G. (2021b, novembre 20). *Karaté : Quentin Mahauden au pied du podium mondial !* DHnet. <https://www.dhnet.be/sports/omnisports/2021/11/20/karate-quentin-mahauden-au-pied-du-podium-mondial-J4MJS4SIKFC7LCBHJ3I6ALGKTM/>
- Beauclercq, G. (2022a, mars 26). *L'Adeps mise sur le biathlon, un projet à long terme.* DHnet. <https://www.dhnet.be/sports/omnisports/2022/03/26/ladeps-mise->

sur-le-biathlon-un-projet-a-long-terme-

SKJOJSEX4ZAK3JWAR2II4M5UHY/

Beauclercq, G. (2022b, mai 15). *Karaté : Luca Costa, médaillé de bronze à*

Rabat !

DHnet.

<https://www.dhnet.be/sports/omnisports/2022/05/15/karate-luca->

[costa-medaille-de-bronze-a-rabat-](https://www.dhnet.be/sports/omnisports/2022/05/15/karate-luca-)

U2JWRVVCZRCORHHEP5ALF5MQHY/

Beauclercq, G. (2022c, juin 19). *Razzia historique des jeunes karatékas*

belges

à

l'Euro !

DHnet.

<https://www.dhnet.be/sports/omnisports/2022/06/19/razzia->

[historique-des-jeunes-karatekas-belges-a-leuro-](https://www.dhnet.be/sports/omnisports/2022/06/19/razzia-)

SJJDFAPQUJEOVK3XVFJZ4XXDEE/

Beauclercq, G. (2022d, juillet 5). *Rudy Lahor : « Les Jeux mondiaux ont*

souvent

servi

d'antichambre

des

JO ».

DHnet.

<https://www.dhnet.be/sports/omnisports/2022/07/05/rudy-lahor-les->

[jeux-mondiaux-ont-souvent-servi-dantichambre-des-jo-](https://www.dhnet.be/sports/omnisports/2022/07/05/rudy-lahor-les-)

3OKYZ2RU7JBUVKIPYA5VK7DCTI/

Béjot, V. (2020). *La petite boîte à outils du podcast* (Dunod).

Belga. (2015, février 10). *Naert : « Mon premier marathon fin avril ».*

RTBF.

<https://www.rtb.be/article/naert-mon-premier-marathon->

[fin-avril-8903649](https://www.rtb.be/article/naert-mon-premier-marathon-)

Chantelat, P. (2001). Introduction. In *La professionnalisation des*

organisations sportives (L'Harmattan).

- Chelladurai, P. (2001). Recherche de l'excellence, professionnalisation et commercialisation dans le sport. In *La professionnalisation des organisations sportives* (L'Harmattan, p. 113-129).
- Compétitions*. (s. d.). FVWB. Consulté 22 juillet 2022, à l'adresse <https://www.fvwb.be/fr/cellules/competitions>
- Defosse, J. (2017). Le projet de Centre de formation pour sportifs de haut niveau (CFSHN). *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2352(27), 5-38. <https://doi.org/10.3917/cris.2352.0005>
- Defrance, J. (1995). *Sociologie du sport* (La Découverte).
- Derèze, G. (1996). *Tribunes de presse. Etudes sur la construction journalistique du sport* (Academia-Bruylant).
- Derèze, G., & Zintz, T. (2007). Médias et petits sports en Belgique francophone. In V. Bonnet & R. Boure, *Sport et médias* (Presse universitaire du Mirail, p. 218).
- Dubois, J. (2016, août 3). *Art martial ou sport? Pourquoi devenir discipline olympique pourrait nuire au karaté*. Le HuffPost. https://www.huffingtonpost.fr/actualites/article/art-martial-ou-sport-le-karate-s-interroge-en-devenant-sport-additionnel-aux-jeux-olympiques_82349.html
- Duriez, I. (2020, juin 26). *Les podcasts d'actualités en plein « boom » depuis le confinement*. La Revue des Médias. <http://larevuedesmedias.ina.fr/covid19-coronavirus-podcasts-news-actualite>
- Encyclopaedia Britannica. (s. d.). *How Are Sports Chosen for the Olympics?* / *Britannica*. Consulté 16 juillet 2022, à l'adresse

<https://www.britannica.com/story/how-are-sports-chosen-for-the-olympics>

Gasparini, W. (2003). *L'organisation sportive* (Revue EP.S).

Grevisse, B. (2017). *Ecritures journalistiques* (2ème). De Boeck Supérieur.

Guide du sport de haut niveau 2021. (s. d.). Consulté 17 juillet 2022, à

l'adresse https://www.sport-adepts.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=b0e3a1977fc25b40694fdcc73dbff88b316af481&file=fileadmin/sites/adepts/upload/adepts_super_editor/adepts_editor/documents/SHN/Vade_Mecum_2021_17-5.pdf

Lafort, Q. (2022, janvier 5). *Kimeli speelt profcontract bij Sport Vlaanderen kwijt, Vidts en Obasuyi zijn nieuwkomers / Atletieknieuws*. <http://www.atni.be/2022/01/05/kimeli-speelt-profcontract-bij-sport-vlaanderen-kwijt-vidts-en-obasuyi-zijn-nieuwkomers/>

Le Soir. (2020, décembre 13). *Jacques Borlée justifie le passage de son clan dans la ligue flamande : «On n'était pas serein»*.

<https://www.lesoir.be/343380/article/2020-12-13/jacques-borlee-justifie-le-passage-de-son-clan-dans-la-ligue-flamande-netait-pas>

Lefèvre, F.-X. (2019, novembre 2). *Il manque 6 millions pour les sportifs*

de haut niveau. L'Echo. <https://www.lecho.be/entreprises/sport/il-manque-6-millions-pour-les-sportifs-de-haut-niveau/10177821.html>

Paepen, K. (2019, janvier). *Martinuzzi rejoint Nikiforov à la Vlaamse Judo*

Federatie : « Priorité au sport à présent ». RTBF.

<https://www.rtbf.be/article/martinuzzi-rejoint-nikiforov-a-la-vlaamse-judo-federatie-priorite-au-sport-a-present-10114293>

Pimplis, E. (2022, février 25). *Le podcast, nouveau média d'information ou de désinformation ?* Meta-media | La révolution de l'information. <https://www.meta-media.fr/2022/02/25/le-podcast-nouveau-media-dinformation.html>

Ponse, C. (2021, janvier 4). *Les défis qui attendent le sport amateur en 2021*. Franceinfo. https://www.francetvinfo.fr/sports/les-defis-qui-attendent-le-sport-amateur-en-2021_4439565.html

“*Skateboarden zou in Vlaanderen een heel grote sport kunnen zijn*”. (s. d.). Consulté 17 juillet 2022, à l'adresse <https://static.twizzit.com/public/v2/media/1675/6098fd00b2793.pdf>

SONUMA SA (Réalisateur). (1978, avril 16). (1978) *Skateboard en toute sécurité* [Vidéo]. <https://www.sonuma.be/archive/skateboard-en-toute-securite>

Sports Policy factors Leading to International Sporting Success. (2006). *About SPLISS*. <https://spliss.research.vub.be/en/about-spliss>

Sporza. (2021, octobre 29). *Vlaanderen zoekt olympiërs van de toekomst op straat, in skateparken en in klimzalen*. sporza.be. <https://sporza.be/nl/2021/10/29/gezocht-skater-en-breakdancer-m-v-x-met-talent/>

Sporza. (2022a, février 1). *Thomas Van der Plaetsen hoopt op WK atletiek, maar : « Hoe blijf ik wereldtop zonder coach? »* sporza.be. <https://sporza.be/nl/2022/01/31/thomas-van-der-plaetsen-hoopt-op->

wk-atletiek-maar-hoe-blijf-ik-wereldtop-zonder-coach~1643656360163/

Sporza. (2022b, février 21). *Minister van Sport : « Willen investeren, maar 400m-schaatsbaan kost 50 miljoen euro »*. sporza.be. <https://sporza.be/nl/2022/02/21/minister-van-sport-willen-investeren-maar-400m-schaatsbaan-kost-50-miljoen-euro~1645430921629/>

Sporza. (2022c, mai 31). *Hofstade gaat oud zwembad omtoveren tot een indoorskatehal, ontdek hier hoe dat eruit zal zien*. sporza.be. <https://sporza.be/nl/2022/05/31/hofstade-gaat-oud-zwembad-omtoveren-tot-een-indoorskatehal-ontdek-hier-hoe-dat-eruit-zal-zien~1653992117668/>

Sporza. (2022d, juin 8). *Dry Slope-pistes in Genk officieel geopend : « Hopelijk positieve impact op snowboardwereld in België »*. sporza.be. <https://sporza.be/nl/2022/06/08/dry-slope-pistes-in-genk-officieel-geopend-hopelijk-positieve-impact-op-snowboardwereld-in-belgie~1654678359545/>

Standaert, O., Bouko, C., & Vandendaele, A. (2020). Just Getting By? Francophone Belgian Journalists Dealing with Dutch-language Sources in Their Public Broadcasting Service. *Journalism Practice*, 14(6), 664-678. <https://doi.org/10.1080/17512786.2019.1631709>

Statista. (2021, juin). *Participants in skateboarding US 2020*. Statista. <https://www.statista.com/statistics/191308/participants-in-skateboarding-in-the-us-since-2006/>

- Thibaut, A. (2000). Les politiques du sport dans la Belgique fédérale. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1683(18), 1-45.
- Vakili, J., & Kheslat, S. N. (2016). *An investigation into the Reasons Why Karate Does not Qualify as an Olympic Sport* (séminaire N° 18; p. 385). International Olympic Academy. https://ioa.org.gr/wp-content/uploads/2016/09/2011_18th-seminar-on-olympic-studies-for-postgraduate-students-38039-600-21.pdf#page=385
- Vande Weyer, P. (2018, février 8). *Comment le biathlon essaie de s'en tirer en Belgique*. Le Soir. <https://www.lesoir.be/138943/article/2018-02-08/comment-le-biathlon-essaie-de-sen-tirer-en-belgique>
- Vande Weyer, P. (2020a, septembre 30). *Jaouad Achab explique son changement de ligue: «Je n'étais plus dans les meilleures conditions pour performer»*. Le Soir. <https://www.lesoir.be/328627/article/2020-09-30/jaouad-achab-explique-son-changement-de-ligue-je-netais-plus-dans-les-meilleures>
- Vande Weyer, P. (2020b, décembre 12). *Les Borlée, trois questions autour d'un transfert*. Le Soir. <https://www.lesoir.be/343249/article/2020-12-11/les-borlee-trois-questions-autour-dun-transfert-explosif>
- Vande Weyer, P. (2022a, avril 23). *Le sport belge fait toujours trop peu confiance aux femmes*. Le Soir. <https://www.lesoir.be/437442/article/2022-04-23/le-sport-belge-fait-toujours-trop-peu-confiance-aux-femmes>

- Vande Weyer, P. (2022b, juillet 24). *Ces sportifs de haut niveau qui galèrent financièrement : Chloé Caulier, plus haute la vie*. Le Soir. <https://www.lesoir.be/455811/article/2022-07-24/ces-sportifs-de-haut-niveau-qui-galerent-financierement-chloe-caulier-plus-haute>
- Vandendaele, A., Standaert, O., & Bouko, C. (2022). Language perceptions and use among (TV) journalists in multilingual Belgium : How pragmatic realities affect the idealized benchmark of bilingualism: *Journalism*. <https://doi.org/10.1177/14648849221074515>
- Viollet, B. (2018). Fédérations sportives nationales et intervention publique : Un management public-privé du sport entre synergies et tensions entre acteurs. *Gestion et management public, Volume 6 / n° 4(2)*, 59-77. <https://doi.org/10.3917/gmp.064.0059>
- Zintz, T. (2007). Gouvernance et configuration organisationnelle des fédérations sportives belges. In E. Bayle & P. Chantelat, *La gouvernance des organisations sportives* (L'Harmattan, p. 78-92).
- Zintz, T., & Winand, M. (2013). Les fédérations sportives. *Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 2179(14)*, 5-52.

Interviews

- Interview de Thierry Zintz, Professeur Emérite de la Faculté des sciences de la motricité de l'UCLouvain, spécialiste de la gouvernance des organisations sportives, réalisée le 18 février 2022
- Interview de Herman Vleminckx, Directeur Technique de la Fédération de Volley Wallonie- Bruxelles, réalisée le 14 mai 2022
- Interview de Jana Nys, coordinatrice technique du sport à Skate Vlaanderen, réalisée le 26 juin 2022

- Interview de Viktor Krings, secrétaire général de Belgium Biathlon, réalisée le 18 juillet 2022
- Interview de Daniel d'Hoop, membre de l'équipe chargée du développement du skateboard auprès de la Fédération Belge Francophone de Patinage, réalisée le 26 juillet 2022
- Interview d'Olivier Mahauden, Président de la Fédération Francophone de Karaté et Arts Martiaux Associés (FFKAMA), réalisée le 26 juillet 2022
- Interview de Luc Vandensteene, membre de l'équipe chargée du développement du skateboard auprès de la Fédération Belge Francophone de Patinage, réalisée le 28 juillet 2022

Annexe

Le projet est consultable à l'adresse ci-après :

<https://soundcloud.com/eline-fauconnier>

En cas de non-accessibilité à SoundCloud pour une raison inconnue, les productions sont aussi disponibles sur un Google Drive. Celui-ci ne sert que d'option de sauvetage. Il est accessible par le lien ci-après :

https://drive.google.com/drive/folders/1hTMF1-p_vjtr9fH2JasR4_6rMCf4tHz8?usp=sharing

Les enregistrements des interviews qui ont contribué à la rédaction de l'apostille sont quant à eux consultables à l'adresse suivante :

https://drive.google.com/drive/folders/1iPBt9DrMyoLIE-sbDDrhv_A47FQPY3Dk?usp=sharing

Ce mémoire a pour projet de comparer les politiques sportives en Belgique au regard de la pratique de différents sports aux caractéristiques particulières : les sports d'hiver, les sports dont la pratique est différente entre les Communautés sans pour autant qu'il y ait *a priori* de raison culturelle, les nouveaux sports olympiques ainsi que les sports non-olympiques. L'idée est de prendre le contre-pied des situations individuelles des athlètes pour proposer une analyse du contexte d'évolution des sports choisis, à savoir le biathlon, le volley-ball, le skateboard et le karaté.

Ce projet est réalisé sous la forme de podcasts réunis autour du nom « Objectif podium ».

Mots-clés : sport – haut niveau – politique sportive – mémoire-projet – Belgique – podcast